

Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 15 juin 2017

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice : 15 - Conseillers présents : 14 - Conseillers votants : 15

L'an deux mille dix sept le QUINZE JUIN, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Josiane HOEB-PÉLISSIÉ, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 09 JUIN 2017.

Présents: Mme HOEB-PÉLISSIÉ Josiane, Mme LACAM Martine, M.GAJDOWSKI Alain, M.HAMON Jean-Pierre, M.FESSOU Jean-Pierre, Mme CABROL Séverine, Mme FROMENT Aurélie, M.OLIE Erick, ~~Mme GUIRAL-BRAS Arlette~~, M.ANDRIEU Francis, M.REY Loïc, M.FRAYSSE Florent, Mme LE BRIS Monique, Mme MASSABIE Solange, M.WILLANUEVA Maurice.

Absents excusés : Mme GUIRAL-BRAS Arlette (procuration à M.HAMON Jean-Pierre)

Absents non excusés : néant

Secrétaire de séance : M.WILLANUEVA Maurice.

Convention de servitude avec ENEDIS concernant une canalisation souterraine et ses accessoires à l'emplacement de La Halle.

Adhésion au service "archives" du Centre de Gestion qui établira un diagnostic suivi d'un devis qui déterminera le nombre de jours d'intervention de l'archiviste et le coût. Le diagnostic s'élève à 250 € et les interventions sont tarifées 50 €/heure. Le diagnostic sera déduit du montant de la facturation de la prestation.

Changement de prestataire restauration scolaire Le lycée François Marty à Monteils a choisi de changer de prestataire pour la restauration de son établissement. A compter du 1^{er} septembre 2017, API restauration livrera les repas pour notre cantine scolaire.

Secours Une subvention de 200 € va être versée au CCAS ayant la compétence action sociale afin de venir en aide à une personne nécessiteuse sur notre commune.

Signature de devis pour la remise en état du chemin du mas de Coutal et de la station d'épuration, pour respectivement 1 648,80 € TTC et 7 461,60 € TTC. C'est l'entreprise ANDRIEUX qui effectuera les travaux.

Motion transports scolaires Vote pour demander le maintien des accompagnateurs, à charge de la région ou du Département et refuser que cette charge soit transférée aux communes.

Adhésion au groupement de commande d'achats d'énergie pour lequel le SDET (Syndicat Départemental d'Energies du Tarn) est coordonnateur et la FDEL (Fédération Départementale d'Energies du Lot) est un des membres pilote dans le département du Lot.

La séance est levée à 23h10.

Fait à Limogne en Quercy, le 20 juin 2017

Le Maire, Josiane HOEB-PÉLISSIÉ,